

Communiqué de presse - 29/03/2024

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET PARTICIPATIF : PLACE AUX VOTES !

COMMENT VOTER ?

Rendez-vous sur
www.larochevous.fr.

Après avoir créé leur compte, les Yonnais pourront soumettre leur vote. Pour valider leur participation, il faudra obligatoirement voter pour un projet par thématique, soit 5 projets en tout.

Initié en octobre 2023, le budget participatif s'inscrit dans la continuité des démarches engagées par la Ville pour co-construire avec les habitants des projets citoyens et d'intérêt général. Pour cette nouvelle étape, les Yonnais sont invités, entre le 1^{er} et le 30 avril, à voter pour les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser sur le site www.larochevous.fr.

16 projets, 5 thématiques

Après une analyse de faisabilité des propositions émises par les habitants, 16 projets seront soumis aux votes des Yonnais âgés de plus de 15 ans à partir du 1^{er} avril.

5 thématiques sont représentées :

- Loisirs ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Transition écologique ;
- Culture ;
- Animations.

Les projets lauréats qui auront reçu le plus de votes des habitants seront connus le 24 mai.

L'ensemble des projets lauréats s'inscriront dans une enveloppe totale fixée à 200 000 euros.

